



Facture d'eau et abonnement supplémentaire

Par **CATHY74**, le **22/07/2010** à **14:06**

Bonjour,

Je viens de recevoir ma facture d'eau pour l'année et je reste stupéfaite de l'augmentation de celle-ci par rapport à l'année précédente.

Après analyse de la facturation, je m'aperçois que ma consommation d'eau est restée constante, mais que par compte des frais supplémentaires de près de 150 euros sont apparus, notamment :

- Abonnement eau
- Abonnement assainissement

Ceci ajouté à des frais comme :

- Préservation des ressources en eau
- Lutte contre la pollution
- Modernisation des réseaux

On m'a dit que l'arrêté du 30 septembre 2009 fixe le plafond de la part fixe de la facture d'eau à 40% pour les communes rurales.

Ma consommation d'eau est de 88 euros TTC (pour environ 120 m³) et ma facture totale est de près de 400 euros.

Comment vérifier s'il est possible d'appliquer cette nouvelle loi ?

Merci de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **22/07/2010** à **18:04**

UFC-Que Choisir de Haute-Savoie
5 Rue de la Liberté
74000 - ANNECY

tél.: 04 50 69 74 67

Bonjour, prenez contact avec l'Association UFC-Que-Choisir, ils vous renseigneront efficacement à ce sujet, cordialement.